

STB STB STALAVEN - EURALIS rappelle Tatin de boudin noir et pommes



- Noms des modèles ou références concernés : **Tatin de boudin et pommes**
- Marque : **sans marque**
- GTIN 3181580242756 Lot 300501 Date limite de consommation 25/01/2023
- GTIN 3181580242756 Lot 301001 Date limite de consommation 30/01/2023
- GTIN 3181580242756 Lot 301201 Date limite de consommation 01/02/2023
- GTIN 3181580242756 Lot 301601 Date limite de consommation 05/02/2023
- GTIN 3181580242756 Lot 301901 Date limite de consommation 08/02/2023
- Conditionnements : **6 portions individuelles sous atmosphère modifiée vendues en individuel**
- Date début/fin de commercialisation : **du 09/01/2023 au 20/01/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 22.389.003.CE**
- Informations complémentaires : **tatin de boudin noir et pommes 160 grs**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **"vendu par des commerces de proximité : boucher, charcutier, traiteur, ainsi qu'au rayon libre service de magasins d'alimentation générale et d'épicerie."**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Risque de corps étrangers plastiques dur dans le boudin noir**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile...)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 3 février 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0296638227**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre